

PRÉSERVONS VOTRE CAPACITÉ À TRAVAILLER



Vous avez accepté d'intégrer la cellule de prévention de la désinsertion professionnelle.

Les équipes de l'ASTPB (médecin, infirmière, ergonomiste, assistante sociale et psychologue) vous accompagnent en cas de difficulté à la reprise professionnelle.

- L'objectif de cet accompagnement est de vous maintenir dans votre entreprise soit à votre poste de travail soit sur un autre poste.
- Dans certaines situations vous pourriez être guidé vers une reconversion professionnelle adaptée à votre potentiel. La reconversion peut être dans une autre activité ou dans un autre secteur.
- Les solutions d'ordre social sont également étudiées (RQTH, droits retraite...)

L'ensemble de ces mesures peuvent être initiées si vous êtes:

- En arrêt de travail
- Ou salarié en poste

Dans ces démarches nos interlocuteurs seront également : la CPAM, CAPEMPLOI, l'AGEFIPH, votre employeur... Vous pouvez consulter leurs sites internet.



Vous êtes acteur de votre prise en charge ,
votre collaboration active nous est



indispensable !

L'équipe reste à votre disposition !

Tel: 0559519851

Mail: pdp@astpb.com